

*République Française*  
*Département : AVEYRON*  
*Arrondissement : Millau*  
**SALMIECH - Commune**

Séance du jeudi 30 mai 2024

Délibération N° DE\_2024\_047

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	13	14
Date de la convocation : 24/05/2024		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le trente mai deux mille vingt-quatre, à 20 heures 31, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunions), sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LABIT ().

Présents : Monsieur Jean-Paul LABIT (), Monsieur Robert BOS (), Madame Cécile SAVY (), Monsieur Pierre CARCENAC (), Monsieur Simon FOURNIER (), Madame Muriel LAPIERRE (), Madame Marie-Reine RIVIERE (), Monsieur Alain VERNHES (), Monsieur Nathan CARCENAC, Monsieur Adrien COLOMB, Monsieur Patrick PENNEC, Monsieur Jean-Louis LAPIERRE, Monsieur Thierry PALAZETTI

Représentés : Monsieur Gilles SEGURET () représenté par Monsieur Jean-Paul LABIT ()

Absents et Excusés : Monsieur René CLUZEL ()

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur Simon FOURNIER () est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : APPROBATION DU PROJET DE CONVENTION EXPERIMENTALE DE MISSION CONFIEE A L'AGENCE AVEYRON INGENIERIE**

**Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal** : le projet de convention expérimentale concernant la mission expérimentale n°2024-0317- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet de construction de la nouvelle Ecole Publique Méandres du Céor.

Cette convention définit les conditions et les modalités de réalisation de la confiée à l'Agence Aveyron Ingénierie.

**Monsieur le Maire de mande au Conseil Municipal**  
d'approuver le projet de convention et de l'autoriser à signer cette convention.

**Le Conseil municipal**  
**Après en avoir délibéré ,**  
**décide**

Date de transmission de l'acte: 18/06/2024  
Date de réception de l'AR: 18/06/2024  
012-211202551-DE\_2024\_047-DE  
A G E D I

DE\_2024\_047

- d'**APPROUVER** le projet de convention expérimentale avec Aveyron Ingénierie ;
- d'**AUTORISER**, Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Jean-Paul LABIT ()  
Président de séance



Monsieur Simon FOURNIER ()  
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 18/06/2024  
Date de réception de l'AR: 18/06/2024  
012-211202551-DE\_2024\_047-DE  
A G E D I

DE\_2024\_047